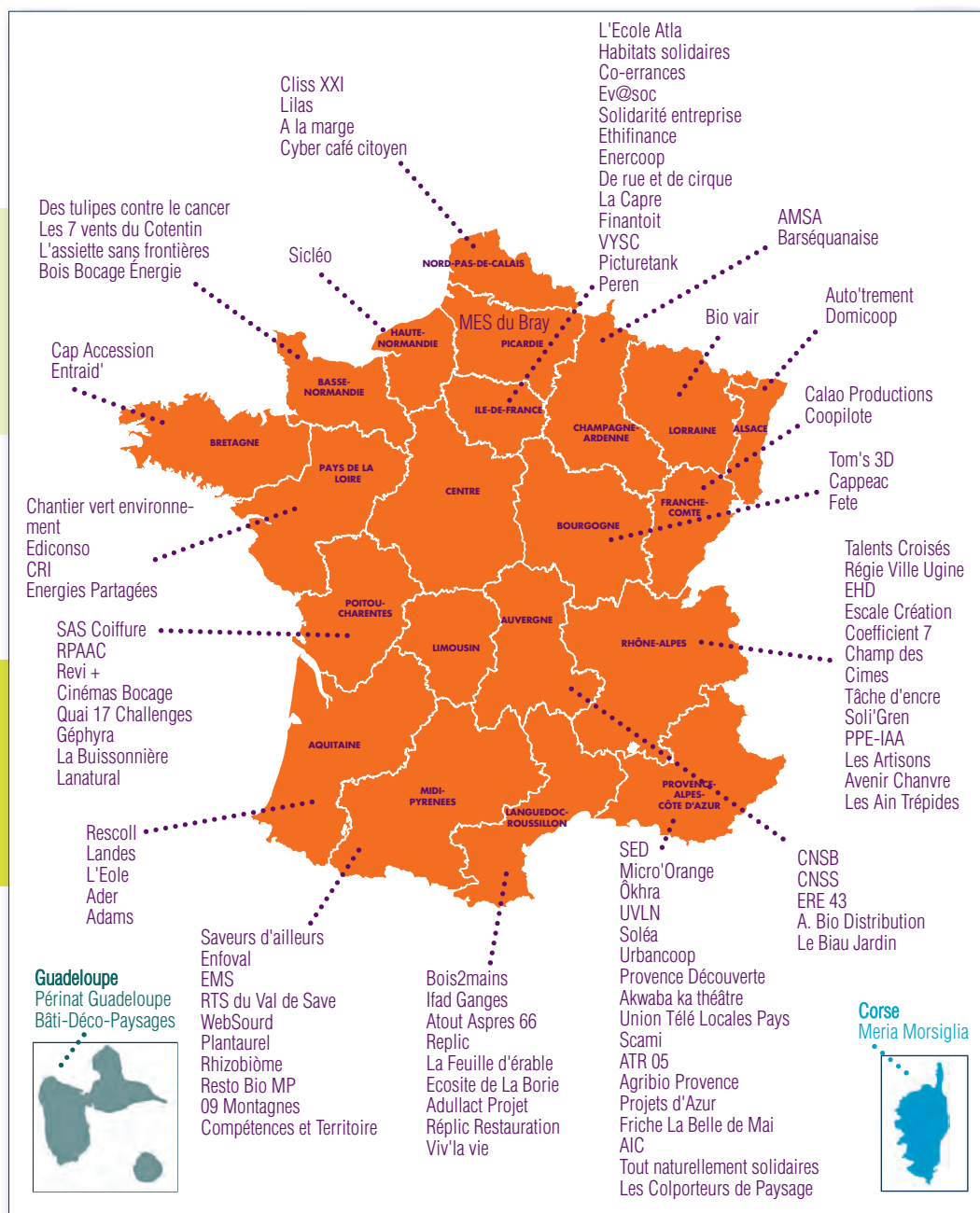


# Société coopérative d'intérêt collectif

## Les Scic en 2007



**107 Scic en activité au 31 décembre 2007.**

**Environnement, services, recherche, culture, sport,... plus de 40 secteurs d'activités.**

**Salariés, clients, investisseurs, collectivités territoriales, associations, entreprises,... une diversité d'associés pour un intérêt collectif.**

# Une coopérative qui réunit des salariés, des bénéficiaires et d'autres partenaires

## Qui décide ?

Fin 2007, les Scic enquêtées réunissent plus de 5 100 sociétaires. Le sociétaire (ou associé, ou coopérateur) est une personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, qui acquiert au moins une part de capital social dans la coopérative. Il dispose d'une voix en assemblée générale, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

## Qui sont les sociétaires ?

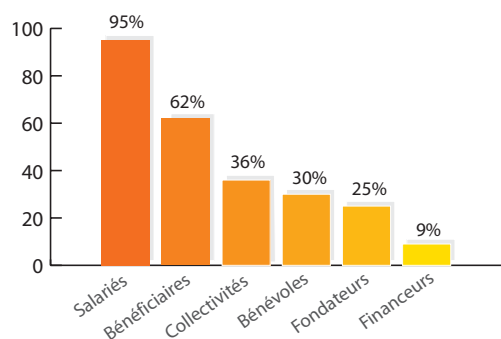
Des salariés et des bénéficiaires sont obligatoirement associés dans une Scic.

Mais, chaque Scic ventile son sociétariat selon des catégories qui lui semblent pertinentes : ainsi, un salarié peut être identifié comme "fondateur", une collectivité comme "bénéficiaire"...

L'enquête a révélé 70 appellations différentes : le graphique les regroupe en 6 dominantes.

Plus d'une Scic sur trois a au moins une collectivité locale comme associée.

**Pourcentage de Scic ayant le type de catégorie dans ses statuts**



## Quelle forme juridique ?

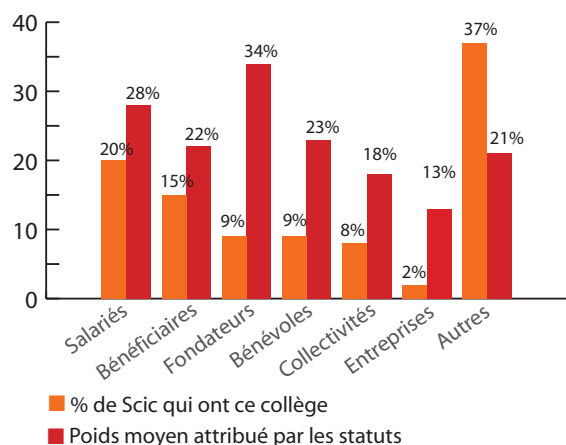
Une coopérative Scic peut adopter la forme SA ou SARL. Au 31 décembre 2007 :

- 35 % sont des sociétés anonymes à Conseil d'administration et PDG (1 Scic est une SA à Directoire et Conseil de surveillance)
- 65 % sont des sociétés anonymes à responsabilité limitée.

## Quelle pondération des voix ?

La Scic peut regrouper les votes de l'assemblée générale et les pondérer par collèges : les collèges (entre 3 et 10) peuvent détenir chacun au minimum 10 % et au maximum 50 % des voix de l'AG. D'après l'enquête, environ 25 % des Scic n'a pas fait le choix de voter par collège, les autres ont entre 3 et 7 collèges.

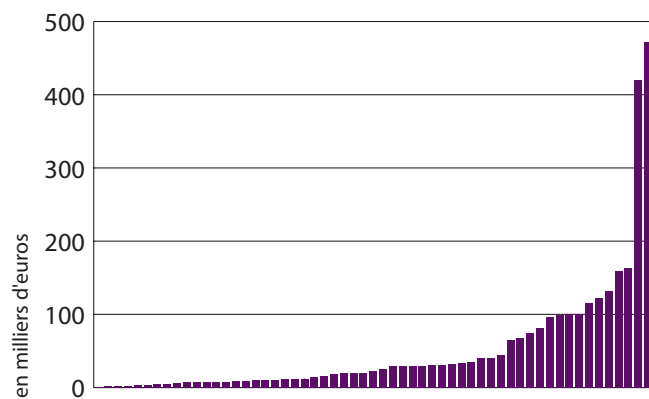
**Les collèges peuvent prendre des appellations diverses (68 appellations différentes) regroupées ici en 7 types**



## Quel montant de capital ?

- Montant du capital en moyenne : 52 800 € (le plus faible est de 550 €, le plus élevé de 472 100 €).
- Progression du capital entre 2005 et 2007 dans la majorité des Scic (+ 233 % en moyenne).

**Le capital des 57 Scic enquêtées**

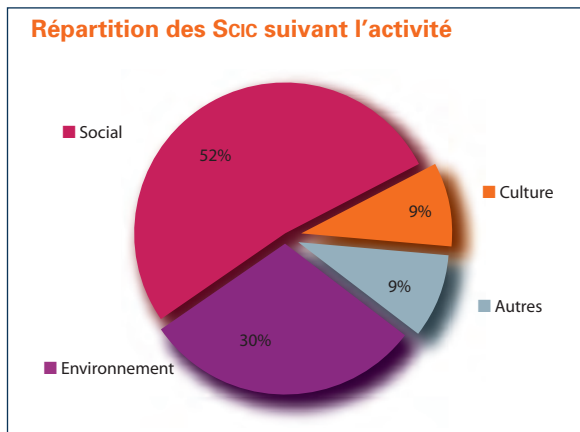


Les collectivités détiennent dans les Scic où elles sont présentes entre 120 € et 20 000 €, ce qui représente en moyenne 12 % du capital total (le plafond légal de 20 % est atteint dans 7 Scic sur 22).

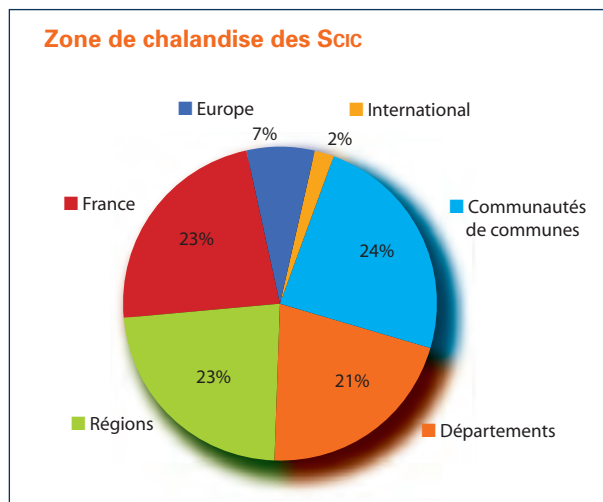
# Des projets économiques

## Quelles sont les activités des Scic ?

Les Scic s'investissent dans un grand nombre d'activités (une quarantaine de codes NAF a été attribuée à ce jour), et, souvent, dans plusieurs activités en même temps (pluriactivité). Néanmoins, il est possible de distinguer 3 grands groupes.



## Quels sont les territoires d'activité des Scic ?



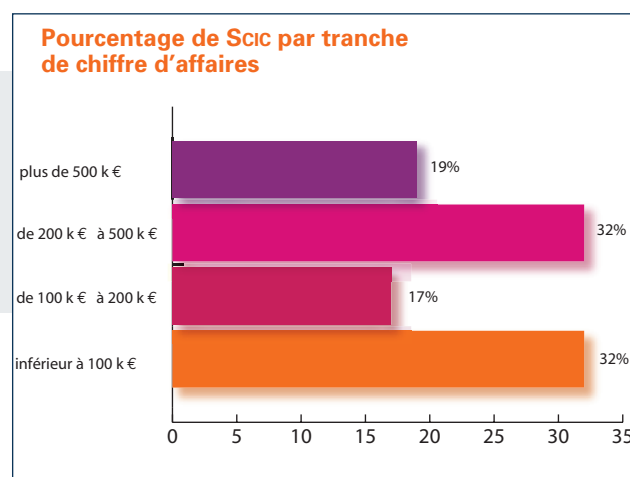
## Combien d'emplois salariés en Scic ?

- 10 salariés par Scic en moyenne : chaque Scic emploie entre 1 et 170 salariés
- 6,4 ETP\* par Scic en moyenne (sur 55 réponses à cette question : 11 Scic ont moins de 2 ETP, 33 ont entre 2 et 10 ETP, 9 ont entre 11 et 55 ETP).
- Sur l'échantillon étudié des contrats aidés sont utilisés, type : CEC, CIE, Emplois jeunes, Contrats jeune en entreprise, Emplois tremplin...
- Les Scic étant en phase d'émergence, le nombre d'emplois directs créés peut paraître faible, mais on note des progressions significatives.

\*ETP = équivalent temps plein

## Quel est le chiffre d'affaires 2006-2007 d'une Scic ?

Le chiffre d'affaires des Scic est compris entre 10 800 € et 1 500 000 €, pour une moyenne de 329 000 €.



On constate une forte progression générale des chiffres d'affaires d'une année sur l'autre (+ 98 % sur la période 2005-2007) : les Scic sont globalement des coopératives en phase de développement. La majorité des Scic tirent leurs ressources de leurs ventes.

# Deux nouvelles Scic chaque mois

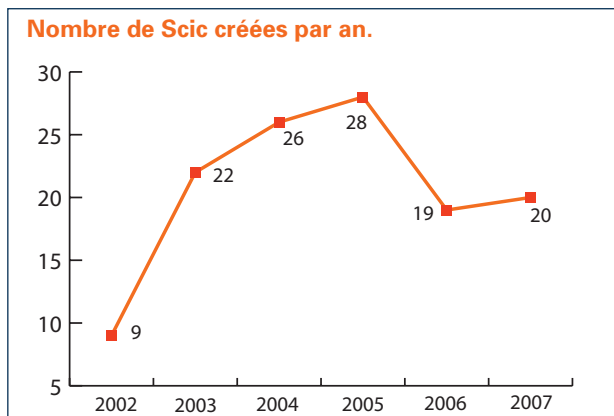
## D'où viennent les Scic ?

Une fois sur deux, les Scic sont créées ex nihilo. Dans l'autre moitié des cas, elles sont issues d'une transformation d'une structure juridique existante (39 % d'associations, 5 % de SARL, 2 % d'UES, 2 % de Cuma, et 2 % de SA).

## Les Scic depuis 5 ans ?

Depuis 2002, on compte en moyenne un peu plus de 2 créations par mois.

124 Scic ont été agréées entre le 28 février 2002 et le 31 décembre 2007. Sur cette même période, 17 Scic ont cessé leur activité.



## Pourquoi créer une Scic ?

L'enquête a proposé de classer 6 raisons ayant motivé la création de chaque Scic.

Classement obtenu :

1. le multi-sociétariat (196 points)
2. le fonctionnement coopératif (195)
3. l'alliance entre économique et social (192)
4. la place des collectivités (172)
5. la relation au territoire (170)
6. la crédibilité financière (132).

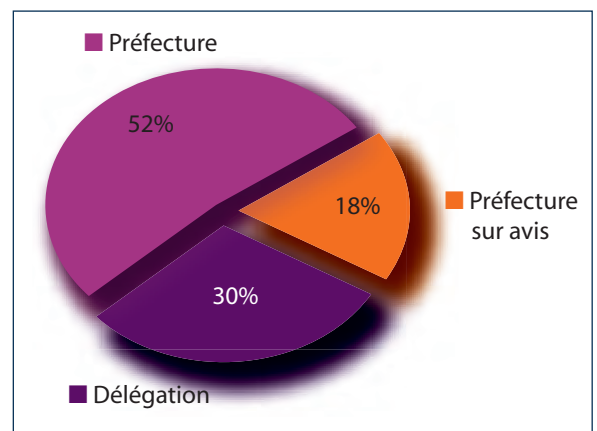
## Un mot sur l'Inter Réseaux Scic

Autour de la Confédération générale SCOP, de la Fédération Nationale des Cuma, du Groupement National de la Coopération et de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, l'Inter-Réseaux Scic (IRS) est un espace de réflexion, d'analyse, et de mise en relation des différentes actions menées autour des Scic entre réseaux coopératifs et associatifs.

## Qui instruit l'agrément Scic ?

Les agréments délivrés par les préfectures ont été instruits :

- directement par les services de la préfecture : 52 %
- par les services de la préfecture sur avis de services déconcentrés de l'Etat : 18 %
- directement par un service déconcentré de l'État, par délégation du préfet : 30 % (dont la quasi-totalité par la DDTEFP).



## Pour plus d'information

Cette première enquête de l'Observatoire des Scic vise à disposer des principales caractéristiques des 100 premières Scic, cinq ans après la création de ce tout nouveau statut coopératif.

Les résultats présentés sont issus

- d'informations sur les Scic en activité fin 2007
- d'une enquête réalisée à l'automne 2007 par courriel et téléphone auprès de 83 Scic. Le taux de réponse a été de 67 %.

Pour plus d'information, consulter le site [www.scic.coop](http://www.scic.coop) (site géré par la CG SCOP) (liste des Scic agréées, documentation, textes juridiques de référence, FAQ,...) ainsi que le site [www.avise.org](http://www.avise.org) (fiches sur certaines Scic et documentation).